

Direction régionale des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie

COMMISSION TERRITORIALE DE LA RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE (C.T.R.A.) DU CENTRE-NORD

(régions Centre-Val de Loire, Hauts-de-France, Île-de-France,)

PROCÈS-VERBAL

Réunion des 29, 30 juin et 1^{er} juillet 2020

Secrétariat de la Commission 6, rue de la Manufacture 45000 Orléans tél : 02 38 78 12 52 télécopie : 02 38 78 12 95

mél: nathalie.jupilliat@culture.gouv.fr

La Commission n'a pas pu se tenir dans les locaux de la DRAC Centre-Val de Loire, 6 rue de la Manufacture, pavillon R en raison de l'épidémie de Coronavirus et des mesures de confinement prises par le gouvernement. Les échanges se sont donc déroulés à titre tout à fait exceptionnel via une plate-forme numérique de discussion instantanée.

Présents:

Président de séance :

- Stéphane Révillion, Conservateur régional de l'archéologie (Centre-Val de Loire) représentant Monsieur le Préfet de la région Centre-Val de Loire ;

Membres de la Commission :

- Isabelle Caillot, responsable d'opérations, Eveha Paris, spécialité : Médiéval et Moderne ;
- Michiel Gazenbeek, Ingénieur chargé de recherches, Inrap, spécialité : Antiquité ;
- Christophe Gilabert, conservateur du Patrimoine à la Direction régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes, service régional de l'archéologie, site de Lyon, spécialité : Néolithique ;
- Marc Heijmans, Directeur de recherche, CNRS, UMR 7299, Centre Camille Julian Aix-Marseille-Université, spécialité : Antiquité ;
- Claude Héron, Attaché de conservation du patrimoine, chef du bureau de l'archéologie du département de la Seine-Saint-Denis, spécialité : Moyen Âge, Moderne ;
- Jenny Kaurin, Conservateur du patrimoine, Direction régionale des affaires culturelles Bourgogne-Franche-Comté, service régional de l'archéologie, spécialité : Protohistoire récente ;
- Isabelle Kerouanton, Ingénieur chargée de recherche (Inrap), Direction interrégionale Nouvelle-Aquitaine et Outre-Mer, spécialité : Protohistoire ancienne ;
- Étienne Louis, Conservateur du patrimoine, adjoint au directeur à la Direction de l'archéologie préventive de la Communauté d'agglomérations du Douaisis, spécialité : Moyen Âge ;
- Stéphane Venault, Responsable de recherches, (Inrap), Centre de recherches archéologiques de Dijon, spécialité : Antiquité .

Conservateurs régionaux de l'archéologie

- Jean-Luc Collart (Hauts-de-France);
- Stéphane Deschamps (Île-de-France);

Inspection générale des Patrimoines au Ministère de la Culture

- Murielle Leroy

Absent:

– Roland Nespoulet, maître de conférences, Muséum d'Histoire Naturelle, UMR 7194 HNHP du CNRS, Paris 16°, spécialité : Préhistoire ancienne ;

Secrétaire de séance :

 Nathalie Jupilliat, Secrétaire administratif à la Direction régionale des affaires culturelles du Centre-Val de Loire, Service régional de l'archéologie,

Secrétariat de la commission :

 Nathalie Jupilliat, Secrétaire administratif à la Direction régionale des affaires culturelles du Centre-Val de Loire, Service régional de l'archéologie.

4. Examen des RFO

Région Centre-Val de Loire

- Loiret - Orléans - 28 rue de l'Etelon - Lycée Saint-Euverte - Fouille préventive

Responsable d'opération : Julien Courtois (COLL), Direction de l'archéologie de Chartres

Métropole

Rapporteurs: M. Heijmans, C. Héron

Présentation et analyse du dossier

Ce dossier concerne une opération de fouille archéologique, réalisée du 13 mars au 2 juin 2017, par une équipe du Pôle d'archéologie de la ville d'Orléans, sous la direction de Julien Courtois, au 28, rue de l'Ételon (Orléans ; Loiret). Elle s'inscrit dans le cadre des travaux de construction de bâtiment du Lycée Saint-Euverte (internat, amphithéâtre. La totalité de l'emprise des aménagements couvrait 600 m², dont 480 m² ont fait l'objet de la fouille, car pour des raisons techniques, une partie du terrain n'était pas accessible. L'opération fait suite à un diagnostic archéologique, réalisé en 2016 par le même responsable d'opération, qui avait mis en évidence des vestiges d'occupation domestiques et funéraires antiques et médiévales. Le diagnostic été intervenu après la démolition, sans surveillance archéologique, des bâtiments préexistants. Les caves de ces bâtiments ont partiellement perturbé la stratigraphie.

Le site se trouve dans la partie nord est de l'enceinte d'époque moderne, dans un secteur qui a fait l'objet de nombreuses fouilles, et dont l'occupation la plus ancienne remonte à la période préhistorique ; pour la protohistoire, les données sont très ténues, mais à partir du début du I^{er} s. apr. J.-C. le secteur est aménagé avec la mise en place d'un réseau viaire orthonormé ; le site du lycée Saint-Euverte se trouve au croisement d'un *cardo* et un *decumanus*. En même temps, un quartier d'habitation se développe, d'abord en matériaux périssables, puis, à partir de la fin du I^{er} siècle, avec des *domus* comprenant cours, jardins, caves et celliers. Le quartier paraît progressivement abandonné à partir de la fin du II^e siècle et il est occupé ensuite par des espaces funéraires, dans un contexte particulier, qui est celui de la tombe présumée de l'évêque Euverte, dont le culte est attesté à la fin du VI^e siècle.

Dans la topographie urbaine de ces périodes, l'emprise fouillée se situe immédiatement au sud de l'église Sainte-Euverte qui, selon les deux vitae du saint composées au IXe siècle, aurait été édifié sur la tombe même de celui-ci, mort, rappelons-le, vers 390. Dès le IV^e siècle, un oratoire dédié à Notre-Dame aurait abrité la tombe qui pourrait avoir été ouverte entre 1149 et 1152, ainsi que le relate l'abbé de Saint-Euverte, Roger. Ouvert à nouveau en 1857, le tombeau a effectivement révélé deux sarcophages maçonnés d'un type attesté au IVe-Ve siècle ainsi que des ossements, mais appartenant en l'occurrence à un immature. Il est, de fait, impossible d'attribuer, ou non, l'une des deux tombes au saint, sachant que les reliques d'Euverte ont été plusieurs fois déplacées au cours des siècles et que les protestants passent pour les avoir brûlées en 1562 alors qu'elles auraient réintégrées leur tombeau d'origine. Toujours est-il qu'à plusieurs reprises au XIX^e siècles, des tombes datables du Haut Moyen Âge ont été découvertes dans ou à proximité immédiate de l'église. Dans son état actuel, celle-ci date du XIIe siècle comme une partie de l'aile orientale du cloître attenant, sur une longueur de trois travées, sachant néanmoins que les bâtiments monastiques subsistant, notamment l'aile sud du cloître, ont été reconstruits au XVIIIe siècle. On notera à cet égard que, curieusement, le rapport n'apporte que fort peu d'information sur cet établissement monastique, englobé au XVe siècle dans la seconde accrue de l'enceinte après avoir été copieusement endommagé pendant la guerre de Cent Ans. Abandonné par les religieux à la Révolution, utilisé comme filature à partir de 1804, le couvent et l'église sont acquis par les Pères de la Miséricorde, respectivement en 1837 et 1852, afin d'y installer une école à vocation technique, à l'origine de l'actuel lycée technique.

Les résultats

Le chantier a été divisé en deux zones. La zone 3, le long du boulevard, où il est prévu d'implanter la chaufferie, correspond aux sous-sols du bâtiment préexistant, alors que la zone 4, le long de l'aile orientale du cloître, se trouve à l'emplacement des anciens ateliers et vestiaires.

Cinq périodes ont été distinguées, divisées en 17 phases.

Phase 1, période 1 : Le terrain naturel

Le terrain naturel, une marne calcaire surmontée d'un niveau sablo-argileux jaune, a été observé sur l'ensemble de la fouille. Il a été largement entamé par des décaissements, mais semble remonter vers le nord.

Phase 2 : de probables paléosols antiques ? (Ier s. ap. J.-C.)

A quelques endroits, il a été possible d'observer des niveaux directement sur le terrain naturel et qui sont antérieur aux premiers aménagements antiques.

Phase 3: premiers aménagements peu denses (Ier s. ap. J.-C.)

Les premiers aménagements peu denses, sans doute en partie à cause des perturbations plus récentes, se rattachent à une occupation domestique ou artisanale. Il s'agit de plusieurs creusements, dont une fosse quadrangulaire qui doit correspondre à un bâtiment de stockage semi-excavé, mais également un niveau de circulation nord-sud. On doit se situer dans un secteur entre la ville urbanisée, plus à l'ouest, et la campagne.

Phase 4 : Occupation peu dense (2e moitié Ier s. – milieu IIe s.)

À la fin du I^{er} siècle, deux nouvelles structures se développent. Dans la zone 3, une grande fosse d'extraction est creusée dans le terrain naturel pour livrer soit des moellons de calcaire, soit des matériaux pour faire de la chaux. Dans la zone 4, une structure semi-excavée rectangulaire, d'abord construite avec des murs en pisé, est reconstruite avec des murs en pierre après un incendie.

Phase 5 (IIe s. – début IIIe s.)

Au cours du IIe siècle, une nouvelle cave maçonnée est construite dans la partie sud de la zone 4, mesurant 6,25 x 6,52 m, avec des murs en petit appareil avec des arases de brique, mais sans enduit. La fouille fine a permis de suivre l'évolution de l'occupation et des modifications de cette structure ; on note en particulier l'aménagement au début du IIIe siècle d'une banquette dans l'angle nord-ouest ou la modification de l'entrée au sud. Il ne reste pas de trace du bâtiment auquel a appartenu cette cave, si ce n'est une probable latrine ou une tranchée de récupération d'un mur.

Plus au nord, la structure semi-excavée qu'on a vue dans la phase précédente connaît également des modifications, avec des rehaussements du sol et l'aménagement de banquettes.

Phase 6 (2° moitié II° – début III° s.)

En même temps semble-t-il (donc pourquoi en avoir fait une phase séparée ?), la fosse d'extraction de la zone 3 est transformée en cave maçonnée, avec des murs en petit appareil tiré au fer couvert d'un enduit. Après un effacement partiel, les murs nord et est sont reconstruits. Au nord de la cave se trouvait probablement un espace ouvert, comme le montre un soupirail dans le mur nord et des traces de niveaux de cailloutis.

Ces découvertes des caves peuvent permettre de donner des indications sur le réseau viaire, avec un *cardo* à l'ouest de l'emprise de la fouille et un *decumanus* qui passerait entre la ST3 au nord et la ST41 au sud. Évidemment, le rapporteur ne connaît pas aussi bien la topographie de la ville, mais en regardant le plan, fig. 165, on a tendance à vouloir restituer un *decumanus* plus au sud, centré entre les deux *decumani* qui figurent sur ce plan, donc entre les structures ST41 et ST40 de la zone 4, ce qui paraît plus conforme aux indications données par la fig. 7. Les plans de synthèse (fig. 264, 266, 267) sont également en contradiction avec l'emplacement du *decumanus* restitué ici. C'est donc un point à revoir.

Phase 7 (début III^e s.)

Au début du III° siècle le quartier semble subir des incendies qui ont causé directement ou indirectement la destruction et l'abandon des caves ST30 et ST41. En revanche, la cave ST40, au sud de l'emprise de fouille, également incendiée, est néanmoins en partie remise en état et continue à être utilisée comme lieu de stockage.

Phase 8 (IIIe s.)

L'abandon définitif de cette structure arrive dans le courant du III^e siècle, alors qu'en même temps, la zone 3 commence à recevoir les premières tombes.

Phase 9 (début III^e s. – début IV^e s.)

Très peu de temps en effet après l'abandon de la cave ST30 dans la zone 3, le secteur est occupé par des tombes à inhumation dont six peuvent être attribuées à la première phase d'occupation funéraire. Cet ensemble semble limité au sud par un axe est-ouest, mais dont aucune trace n'a été observée, malgré la relative bonne conservation de la stratigraphie. On note l'absence de toute incinération à une époque où les deux habitudes étaient en usage.

Phase 10 (fin III^e – moitié V^e s.)

Une deuxième phase d'utilisation se situerait à partir de la fin du III^e siècle, dont en même temps que la phase précédente et plusieurs datations C¹⁴ des tombes attribuées à cette deuxième phase de l'utilisation de la nécropole sont proches de celle de le phase 9. 31 sépultures ont été attribuées à cette phase, dont le lien avec la vénération d'une éventuelle tombe de l'évêque Euverte paraît peu probable pour une date aussi haute. Puisque très peu de recoupements n'ont été constatés, il faut supposer la présence de marqueurs. Comme pour la phase précédente, les sépultures sont dépourvues de mobilier, alors que le cercueil clouté reste le mode d'inhumation préférentiel

Phase 11 et 12 (2^e moitié V^e- VI^e s.)

La troisième phase d'inhumation concerne 12 sépultures qui se distinguent de la phase précédente par l'architecture (sarcophage), les datations C¹⁴ et la chronologique relative. Les sarcophages se concentrent dans la partie nord du site et les inhumations surtout, mais pas exclusivement, dans la partie ouest, peut-être dans une volonté de s'approcher de la tombe d'Euverte, dont le culte est assuré à partir de la fin du VI^e siècle. Quasiment toutes les tombes recoupent celles des phases précédentes, dont la présence était sans doute moins bien marquée.

Phases 13 à 16

Cette fouille préventive a également livré, comme l'avait d'ailleurs révélé le diagnostic, des témoins d'occupation médiévale et moderne. Quoique dédiée à une vocation funéraire à partir du III^e siècle, l'emprise objet de la présente fouille n'a livré aucun témoin d'un tel type d'occupation pour une période datée de façon imprécise entre le VI^e et le début du IX^e siècle mais qu'on pressent renvoyer plutôt aux VI^e-VII^e siècle. Dans la zone 3, un complexe stratigraphique associant quelques couches dont de probables remblais de construction et de démolition ainsi que 3 fosses pourrait toutefois être associé à une reconstruction de l'église. Ces témoins sont constitutifs de la période 3, phase 13, de la chronologie générale du site. Plus au sud, en zone 4, dans un espace qui ne semble pas avoir antérieurement eu une vocation funéraire, peuvent être mis en évidence des témoins de récupérations de maçonneries antiques et un puits de datation incertaine. Comblé vers le VII^e siècle, il devait sans doute être associé à des bâtiments de surface dont toute trace a disparu. Il est de fait impossible de caractériser plus avant la nature de l'occupation quoique on se demande, évidemment, si elle ne pourrait pas être mise en relation avec une première communauté de frères desservant l'église.

Toujours est-il que la zone 3 retrouve une vocation funéraire à la fin du VII° siècle. À cette période 3, phase 14, ne peuvent néanmoins être associées que 9 tombes dont trois ont été datées par radiocarbones entre 662 et 876. Compte tenu des perturbations postérieures, il n'est pas possible d'affirmer que les tombes les plus méridionales, notées 360 et 378, marquent la limite sud de l'aire sépulcrale. On note toutefois, dans le nord de la zone 3, une zone de concentration de tombes, sans toutefois qu'une organisation spatiale bien claire ne se dégage : concentration de tombes qui pourrait se faire auprès de tombes antérieures alors encore bien repérable (comme, par exemple, le sarcophage 310). Ceci étant, les tombes altomédiévales sont d'une architecture mal caractérisable : seul un coffrage de bois monté *in situ* et trois contenants en bois indéterminés ont pu être identifiés. On note également la présence de deux réductions. Le trop faible de tombes mis au jour n'autorise guère de conclusions de nature archéoanthropologique et on doit se borner à noter, entre autres, une représentation exclusive d'adultes des deux sexes, un état bucco-dentaire plutôt bon, et une seule pathologie traumatique, en l'occurrence une fracture de la fibula gauche.

Une nouvelle et dernière phase d'inhumation, constitutive de la période 3, phase 15, de la chronologie générale du site, est rapportable aux IX^e- XI^e siècles. La période correspond à la première attestation de l'établissement monastique, cité pour la première fois en 956, mais qui peut naturellement être bien antérieur. 11 tombes peuvent être associées à cette phase d'occupation, situées pour la plupart au nord de la zone 3 sachant néanmoins que deux se trouvent au sud de la zone 3 et une au sud de la zone 4 (on note à cet égard qu'on ne trouve pas ces tombes sur le plan de phase). Aucune architecture funéraire ne peut être restituée ; une ou deux inhumations en linceul peuvent être restituées dont celle d'un immature. On note la présence de deux réductions. Comme pour la phase d'occupation funéraire précédente, il convient de rester prudent quant aux conclusions de nature archéoanthropologiques qui pourraient être tirées. À une exception (cf supra), les immatures ne sont pas représentés ; seule une moitié des squelettes peuvent faire l'objet d'une détermination du sexe. L'étude paléopathologique révèle plusieurs anomalies dentaires : sur un sujet, une absence permanente d'incisives centrales et latérales sur le maxillaire supérieur couplée à la présence, à la place des deux prémolaires supérieures gauches, d'une canine et d'une première molaire déciduale ; sur un autre sujet, une malocclusion se manifestant par une canine supérieure droite ayant poussé à l'horizontale vers le médial. Ceci étant, l'importance exacte de cette phase d'inhumation, qui semble au premier égard très relative, doit être appréciée à l'aune de l'important arasement du site qui fait que n'ont été préservées que les sépultures qui se trouvaient dans les talus des bâtiments contemporains.

La période 4, phase 16, regroupe les témoins de l'occupation du site datés de la fin du Moyen Âge et de l'époque

moderne. De fait, aucun vestige rapportable à la période comprise entre le XI^e et le XV^e siècle n'a été conservé du fait d'importants décaissements contemporains. À la fin du Moyen Âge et à l'époque moderne peuvent ainsi être associés quelques structures excavées : puits à eau 374, fosses 419, 479 et 419, lesquelles pourraient être liées à des activités d'extraction de matériaux auxquelles on associerait également des zones d'épandages de mobilier.

On évoquera sans s'y appesantir les témoins constitutifs de la période 5, phase 17, qui regroupent les aménagements contemporains antérieurs au bâtiment excavé des années 1970.

La synthèse générale reprend l'évolution de ce secteur et la met en perspective avec nos connaissances de celle de l'ensemble de la ville, comme, par exemple, pour les caves antiques orléanaises. En ce qui concerne la voirie, il y a, comme déjà indiqué plus haut, une contradiction entre la restitution du *decumanus* qui traverserait la fouille, au nord ou au sud de la ST 41. L'autre élément important de cette fouille est évidemment la naissance d'une zone funéraire, dans laquelle, vers la fin du IV° siècle au plus tôt, est inhumé l'évêque Euverte, sans que cela implique forcément que cette zone funéraire était réservée dès le début aux chrétiens. L'absence de tombes à incinération comme celle de mobilier funéraire est certes troublante, mais, et c'est dommage que le rapport ne le signale pas, aux V° et VI° siècles, les évêques orléanais n'ont pas été inhumées ici, mais plus au sud, autour l'église Saint-Aignan, réputée construite sur la tombe d'Anianus, dont la vénération semble avoir dépassé celle d'Euverte. Il est regrettable d'ailleurs que la notice sur Orléans de la *Topographie Chrétienne des Cités de la Gaule* n'a visiblement pas été consultée et il faudrait reprendre les traditions locales avec un regard un peu plus critique.

Le premier volume du rapport, de 359 pages et 285 figures, qui comprend l'exposé principal est complété de trois autres volumes :

- un volume de 336 pages d'études spécialisées comprenant, pour les époques médiévale et moderne, la présentation de *l'instrumentum* médiéval (E. Roux-Capron) et des terres cuites architecturales (Sébastien Jesset) ainsi que des rapports de datations radiocarbones ;
- le catalogue des faits (incluant le catalogue des tombes) de 392 pages ;
- le volume des inventaires de 233 pages.

Ce rapport rend compte d'une opération qui a été bien conduite sur le terrain. L'exposé est de bonne facture : les descriptions sont claires, précises, enrichies d'une iconographie abondante, de qualité et bien maîtrisée ; l'analyse stratigraphique est rigoureuse ; les interprétations sont parfaitement recevables. Certes, les perturbations ayant affecté l'emprise ont amoindri le potentiel archéologique du site pour l'époque médiévale et grève notre appréhension de l'évolution de l'aire sépulcrale médiévale. Il n'en demeure pas moins qu'il conviendrait de publier ces résultats sous forme d'article dans une revue interrégionale, en même temps que ceux relatifs à la période antique. Notons seulement que le phasage paraisse à revoir et à simplifier (fusionner phases 5 et 6 ; 9 et 10 ; 11 et 12) et que la photogrammétrie, ne doit pas remplacer un relevé archéologique, surtout si les photos sont déformées (p.e. la fig. 92, prise de biais). La fouille donne un éclairage particulièrement intéressent sur l'évolution d'un quartier antique à la limite entre la ville et la campagne, avec l'implantation d'une zone funéraire sur les ruines des constructions du Haut-Empire, marquée à partir du Ve siècle par la présence de la tombe de l'évêque Euverte.

Avis des rapporteurs

Avis favorable à la réception de ce rapport dont la publication s'impose, avec l'ensemble des données de ce secteur.

Après discussion générale et avis du conservateur régional de l'archéologie, la commission adopte l'avis suivant :

Avis de la commission:

La commission propose au préfet de région la validation du rapport final de l'opération de fouille préventive, réalisée sous la responsabilité de Julien Courtois dans le lycée Saint-Euverte, 28 rue de l'Etelon à Orléans (Loiret), relative à un secteur d'habitat du Haut-Empire en limite de la ville antique et à une aire sépulcrale en usage du 3° au 11° siècle. Elle souligne la qualité des travaux conduits tant sur le terrain que lors de la phase d'étude. Elle est favorable à la publication des résultats de cette fouille sous la forme d'un article dans une revue interrégionale, prenant en compte les données acquises dans ce secteur périphérique de la ville antique et médiévale d'Orléans.